

ZAC DES GIRONDINS - LYON 7^e

Cellules commerciales îlot 2

FICHE COMMERCIALE



© Nicolas FUSSLER

CELLULES DISPONIBLES

- Cellule commerciale n° 2bis : 97 m² (avec gaine d'extraction)
- Cellule commerciale n° 1 : 192 m² (avec gaine d'extraction)



ACTIVITÉS RECHERCHÉES

- Alimentaire (hors restauration)
- Coiffure - esthétique

DESCRIPTIF

Les cellules sont livrées brute, fluides en attente, vitrines et volets roulants de sécurité posés. Pour les commerces bénéficiant d'une extraction de fumées, la gaine et le conduit d'extraction seront livrées avec la cellule.

CONDITIONS FINANCIÈRE DE LOCATION

Type de bail	Comercial 3/6/9
Loyer Facial	220 € HT / m ² / an
Indexation annuelles	ILC
Charges	Environ 15 € / m ² / an Taxe foncière incluse
Honoraires de commercialisation	15 % du loyer annuel HT
Mesures d'accompagnement	6 mois de franchise Pas d'indexation pendant 3 ans



PROCESSUS DE SELECTION

Chaque candidat devra remplir un dossier de candidature. Celui-ci devra détailler les aspects suivants :

- Nature et caractéristiques du projet, de l'activité
- Fonctionnement de l'activité
- Positionnement de l'activité, étude de marché
- Qualification et références professionnelles
- Projet simplifié d'aménagement du local, des vitrines et de l'enseigne
- Business plan et prévisionnel de financement



EXAMEN DE LA CANDIDATURE

Toutes les candidatures seront étudiées par le comité d'agrément composé des interlocuteurs de la Métropole de Lyon, de la ville de Lyon, de la Mission Gerland, des chambres consulaires (CMA et CCI) et de la SERL.

L'examen se fera au regard :

- de la conformité du projet vis-à-vis de la programmation des rez-de-chaussées commerciaux
- du parcours professionnel et des motivations du porteur de projet,
- de la viabilité financière du projet
- la qualité du projet d'aménagement.



DÉPÔT DU DOSSIER

Le dossier de candidature est à transmettre sous forme numérique aux adresses suivantes :

Laurence Chatillon
(l.chatillon@groupe-serl.fr)
Thibault Gibert
(t.gibert@groupe-serl.fr)